

COMMUNIQUÉ

AUGUST DEBOUZY A ACCOMPAGNÉ NEWDEAL DANS LE CADRE DE LA CESSION DU GROUPE IMMOBILIER GROUPE CONFIANCE À FREO GROUP ET CHEYNE CAPITAL ET DU RÉINVESTISSEMENT DE CERTAINS ACTIONNAIRES

Immobilier et Construction Financement Droit fiscal Corporate - M&A | 17/03/23 | Philippe Lorentz Julien Wagmann Audrey Thomas Elie Bétard Guillaume Aubatier Sophie Faulcon Ruben Grouchka

Le cabinet August Debouzy a conseillé Newdeal dans le cadre de la cession de Newconfim, holding du Groupe Confiance, à Freo Group et son partenaire investisseur, Cheyne Capital ainsi que dans le cadre du réinvestissement de certains de ses actionnaires.

Groupe Confiance est un groupe français créé en 1988 spécialisé dans les opérations de promotion immobilière, la location et la commercialisation de biens immobiliers, la gestion et la vente de logements (notamment dans le cadre de la loi Pinel). Il s'agit de l'un des premiers promoteurs en région Rhône-Alpes, avec plus de 15.000 logements à son actif.

Au travers de cette opération, Freo Group, investisseur européen indépendant, développeur et gestionnaires d'actifs, a pour ambition de se positionner en amont de la chaîne de création de valeur des actifs résidentiels sur lesquels Freo Group axe de plus en plus sa stratégie d'investissement.

Le cabinet August Debouzy est intervenu en tant que conseil de Newdeal avec une équipe composée de Julien Wagmann (Associé), Ruben Grouchka (Counsel), Audrey Thomas (Avocate senior) et Sophie Faulcon (Avocate) sur les aspects M&A, Philippe Lorentz (Associé) et Elie Bétard (Counsel) sur les aspects fiscaux, Guillaume Aubatier (Associé) sur les aspects immobiliers et Laure Bonin (Associée) et Emmanuel Le Galloc'h (Avocat senior) sur les aspects de financement.

Les managers de Groupe Confiance étaient conseillés par le cabinet Elere Avocats avec Jacques Rondard.

